



# SNITM-FO

Syndicat National des Ingénieurs et Techniciens de la Météorologie

## Compte rendu du CONSEIL D'ADMINISTRATION du 17 OCT 2011

### *Le Contrat d'Objectif... ? ou la Performance sans les Moyens ! Avec en prime des discordances gouvernementales qui transpirent jusqu'à l'Alma...*

Dernier Conseil d'Administration à l'Alma dans une ambiance surréelle de déménagement en cours...S'il fallait résumer ce conseil, disons que « Pour l'avenir de Météo-France, il n'y a guère d'idées neuves, mais on a des cartons pour les emmener à St-Mandé ! »

La séance est en effet quasi exclusivement dédiée au COP, avec une petite exception pour la convention du futur Espace Clément Ader destiné à accueillir le calculateur à Toulouse-Montaudran. Le PDG, en guise de point d'actualités, informe les administrateurs de la grève en cours, de manière assez objective en ne cachant pas qu'elle porte essentiellement sur les postes clefs de la nouvelle organisation prévi (DP, DIRO et DIRN), mais avec des termes qui nous font penser à une stratégie de pourrissement d'un mouvement pourtant très légitime.

### **Contrat d'Objectif et de Performance :**

72 pages, 11 chapitres et 3 annexes pour décrire de manière assez détaillée la trajectoire de l'établissement sur les **5 ans à venir**. François JACQ ne présente pas formellement le document, mais plutôt la méthode : un document prospectif à moyen terme, sans intégration des moyens (suite à une directive du Premier Ministre de mars dernier), auquel il a joint, de sa propre initiative et sous sa responsabilité, une « Fiche Financière » sur les enjeux budgétaires associés. Il insiste sur le changement de méthode, en affirmant clairement le regretter : ce contrat renvoie en effet la question des moyens associés à la programmation budgétaire « normale » (triennale et annuelle). Donc il n'y a pas de volet social associé, mais des discussions pour 2012 uniquement qui ont été entamées sur la base du « retour catégoriel » (principe scandaleux car les améliorations possibles ne peuvent au mieux que répartir la moitié des économies faites avec le non remplacement d'un départ sur 2 !). Elles devraient se poursuivre et ces discussions annuelles deviendraient la règle pour les prochaines années (réponse du PDG et du représentant du budget à une question du SNITM posée en séance).

La réelle nouveauté étant cette fiche financière du PDG, c'est essentiellement ce document de 4 pages qu'il commente, en résumant pour les 5 ans les hypothèses suivantes :

- 2 priorités structurantes : le doublement des moyens alloués au calcul (passer de 5 M€ / an à 10) et le cofinancement des renouvellements de Radars et des radars en bande X pour les zones montagneuses.
- Un schéma d'emploi actant une perte de 265 emplois en 5 ans, ce qui contient les dépenses en personnel
- Des crédits de fonctionnement quasi stables sur la période
- Le contexte d'une forte augmentation des besoins pour les futurs satellites météo, la subvention Eumetsat passant de moins de 40 M€ en 2012 à près de 70 M€ en 2016 (perspective des futurs MTG : Météosat Troisième Génération), mais sans augmenter la contribution interne de Météo-France d'un peu moins de 3 M€ (le reste du financement venant du programme Recherche Spatiale de la LOLF)
- Des investissements soutenus, totaux de l'ordre de 25 M€ /an, surtout sur le réseau d'observation et l'informatique (en sus du super calculateur)
- Des redevances de navigation aérienne stables en euros, au niveau de 87 M€ comme en 2012
- Des recettes propres en baisse, avec le risque de nouvelles directives PSI (en clair, la gratuité des données publiques !), une hypothèse de diminution des 2/3 des recettes kiosque en 5 ans que ne compenseront pas des recettes publicitaires sur Internet en progression et des recettes du secteur professionnel soumises à une concurrence accrue. Au final, ces recettes externes ne sont plus estimées qu'à 30 M€ pour 2016 (rappelons qu'elles seront en 2011 de l'ordre de 41 M€). Le déclin de l'activité commerciale est bien acté

par la DG, ce n'est plus un sentiment et c'est en totale contradiction avec le plan stratégique de 2008 !

- Enfin, une subvention d'Etat suivant une trajectoire plutôt favorable pour 2012 et 2013, le document actant qu'une progression devra être envisagée ultérieurement si on veut que MF exécute son programme d'investissement sans puiser de nouveau sur son fond de roulement

Selon le PDG, ce COP est un bon compromis entre ambition et réalisme (gestion dite de « père de famille »)

Les réactions syndicales sont assez dures et unanimes : la CGT souligne qu'il ne s'agit en aucun cas d'un contrat, mais plutôt d'un marché de dupes où ni l'Etat ni l'Etablissement ne savent vraiment où ils vont ! Tous les représentants syndicaux s'associent à cette analyse, chacun s'accordant aussi sur les propos de FO condamnant la négation de l'humain dans ce texte via une suppression complémentaire de 270 emplois en 5 ans qu'on essaye de masquer par une automatisation à tout va.

*A notre avis, les investissements techniques tout à fait louables (les Radars, les stations Pacome, le nouveau calculateur, etc.) ne peuvent se concevoir sans une ambition associée au niveau de l'humain ! Comment défendre la création d'un répondeur vigilance non surtaxé si son contenu n'apporte rien d'autre que des bulletins de suivi vigilance à échelle des zones de défense ou des horreurs de production automatisée ? Comment défendre un bon projet de renouvellement des réseaux d'observation sol si on ne prend en compte pour sa définition que des paramètres techniques pour calibrer les radars ? Comment ne pas imaginer que la perspective de 8 runs d'Arome par jour nous conduise droit à une prévision entièrement automatisée faute de prévisionnistes pour la supervision des modèles ?*

*Cet « oubli » de l'humain est le défaut majeur de ce texte : et comme pour enfoncer le clou, en compensation de l'inacceptable non remplacement d'un départ sur 2 et de l'automatisation galopante, il n'y a aucune ambition affichée pour le personnel. Rien en matière de formation, d'adaptation nécessaire à nos métiers naturellement en évolution, de reconnaissance des compétences...et c'est nous qu'on accuserait de plomber le moral des agents !*

*Tout n'est qu'automatisation en réponse à un plan social à Météo-France encore plus fort dans ce contrat que dans le précédent ! Les chiffres parlent tous seuls : -131 personnes/3 ans deviennent -270/5 ans. La seule question légitime à l'adoption de ce COP est la suivante : après le sacrifice des CDM sur l'hôtel RGPP, à qui le tour ? En prime, et cela a été débattu même par des administrateurs représentants l'Etat, ce contrat n'en est pas un, puisque les parties ne s'engagent finalement à rien : l'Etat ne souhaite pas s'engager à moyen terme (avec une abstention hallucinante du représentant du budget lors du vote) et l'établissement est bien forcé d'avouer qu'il conditionne finalement la réalisation de ce contrat à l'augmentation de la subvention d'état (nous sommes en accord total avec cette analyse imparable au vu des enjeux chiffrés)*

Les discussions ont été soutenues, y compris entre administrateurs Etat. Mr Giannini, représentant du ministère du budget, a très vite dévoilé qu'avec la fiche financière, il ne votera pas le COP ! Débats feutrés mais vifs, en résumé entre Bercy et quasiment tous les ministères techniques, Développement Durable en tête, Mme Dron défendant finalement la démarche du PDG, habilement soutenu antérieurement par Messieurs Perrot (Ifremer) et Morin (Agriculture), en passant par Madame Levrault (Ecologie).

**Le vote en faveur du Contrat d'Objectif de MF pour 2012-2016 est du coup un cas d'école rarissime :**

**Contre = 6**, tous les administrateurs élus du personnels ; **Pour = 11**, tous les administrateurs Etat, sauf...

**Abstention = 1**, le représentant du budget, caricatural dans le rôle de « **Bercy contre le reste de la France** » !

### **Convention pour l'accueil du calculateur à l'Espace Clément Ader :**

En juillet 2010, le SNITM-FO s'était opposé (bien seul !) à ce projet pour dénoncer l'imprévoyance de notre direction en matière de renouvellement des moyens de calcul et les conséquences peu maîtrisées de cette relocalisation sur le personnel de la DSI. Il s'agit cette fois de signer la convention de principe avec l'Université de Toulouse. Entre temps, suite au décalage de calendrier pour la construction de l'espace Clément Ader et nos contraintes avec NEC, nous sommes passé au plan B : accueillir à la météopole la première tranche du futur calculateur après réinvestissements, ce qui nous paraît plus favorable au retour sur ce sujet à notre position de neutralité habituelle mais bien vigilante quant à l'avenir du centre de calcul et du personnel à Toulouse.

**Vote : POUR = 15 (Etat + SPASMET) Abstention = 3 (CGT , CFDT, FO)**

Le prochain Conseil d'Administration se tiendra à Saint-Mandé le vendredi 25 novembre.